



Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table
Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY
URSSAF : 37020337392141 - SIRET : 34025747600028 - NAF : 9312Z
Port : 06 27 73 39 22
E-Mail : comite.tt37@wanadoo.fr
Site : <http://www.comite37tt.com>

Parçay-Meslay, le 1^{er} février 2024

FINALES FEDERALES PAR CLASSEMENT 2024 **Echelon départemental**

Dimanche 24 mars 2024
Au Gymnase de Cinq Mars la Pile
Et au Gymnase de Loches

DROIT D'INSCRIPTION : 6,00 € - Engagements libres

Les FINALES FEDERALES PAR CLASSEMENT sont réservées aux joueur(ses)s licencié(e)s traditionnels à la FFTT.

❖ **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Seuls les poussins et poussines ne peuvent pas participer à cette épreuve.

❖ **ORGANISATION SPORTIVE**

Les Finales Fédérales par Classement comportent huit tableaux :

DAMES :

- ☞ tableau F 5 : joueuses classées 5 (soit compris entre 500 et 599 points)
- ☞ tableau F 7 : joueuses classées 6 et 7 (soit compris entre 600 et 799 points)
- ☞ tableau F 9 : joueuses classées 8 et 9 (soit compris entre 800 et 999 points)
- ☞ tableau F 12 : joueuses classées 10, 11 et 12 (soit compris entre 1000 et 1299 points)

MESSIEURS :

- ☞ tableau H 8 : joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (soit compris entre 500 et 899 points)
- ☞ tableau H 10 : joueurs classés 9 et 10 (soit compris entre 900 et 1099 points)
- ☞ tableau H 12 : joueurs classés 11 et 12 (soit compris entre 1100 et 1299 points)
- ☞ tableau H 15 : joueurs classés 13, 14 et 15 (soit compris entre 1300 et 1599 points)

Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé (2^{ème} phase).

HORAIRES : A confirmer sur la circulaire reprenant la liste définitive des qualifié(e)s

ORGANISATION SPORTIVE

Dans chaque tableau, les joueur(se)s sont répartis dans des poules de trois joueur(se)s selon le dernier classement mensuel de référence déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, en conformité avec l'article L.302.

A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau final en respectant l'article L305.4. Le tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale avec un classement intégral pour les 8 premiers.

Les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

Les 4 premiers de chaque tableau et le solde des places disponibles désigné au prorata du nombre d'engagés au niveau départemental sont qualifiés pour l'échelon régional qui se déroulera le **Dimanche 26 mai 2024 à Aubigny et à Fontaine la Guyon.**

L'ECHELON REGIONAL EST QUALIFICATIF POUR L'ECHELON NATIONAL qui se déroulera les **29 & 30 juin 2024 en Mayenne.**

Chaque club doit confirmer les INSCRIPTIONS à l'aide des fiches d'engagement jointes pour le **Samedi 9 mars 2024 dernier délai** à adresser (**envoyer copie par mail à comite.tt37@wanadoo.fr**)

**Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table
Maison des Sports de Touraine
BP 100 - 37210 PARCAY-MESLAY**

accompagné du règlement financier correspondant.

Tout(e) joueur(se) ayant confirmé sa participation et faisant un forfait non excusé paiera une amende de 8,00 €.

Pour toute absence, prévenir le CILTT au 06 27 73 39 22 ou mail (comite.tt37@wanadoo.fr)